



BIOZ Le biométhane au cœur de nos territoires

CENTRALE BIOMÉTHANE DU VAL DE CHER

Fiche descriptive



SITE

Lieu-dit Les Contamines
03190 NASSIGNY



DATES DU PROJET

Démarrage chantier : Juillet 2022
1er Nm³ de biométhane livré sur le réseau de
distribution local : Janvier 2024



PORTEURS DU PROJET

Centrale Biométhane du Val de Cher : maître d'ouvrage
ENGIE BIOZ : développeur, concepteur, propriétaire et
exploitant



MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

9 500 000 €



SUBVENTIONS

ADEME : 600 000 €
Région Auvergne Rhône Alpes : 500 000 €

PARTENAIRES DU PROJET



©Pascal Léopold

AGENCE LYON

Urban Garden
6 rue Alexander Fleming
69007 Lyon

AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)

10 Boulevard de la Robiquette
35761 Saint Grégoire

info.bioz@engie.com
Tél siège social : 02 23 46 17 62

CENTRALE BIOMÉTHANE DU VAL DE CHER - 20 GWh



©Pascal Léopold

UN MÉTHANISEUR TERRITORIAL À DOMINANTE AGRICOLE

La Centrale Biométhane du Val de Cher a été développée par ENGIE BioZ, sur la zone d'activité Les Contamines, à Nassigny, avec le soutien de la Communauté de Communes du Val de Cher.

Le biométhane est produit à partir de matières majoritairement agricoles ainsi et de matières provenant d'industries agroalimentaires et de collectivités. Il est injecté dans le réseau de gaz GRDF qui alimente notamment Vallon-en-Sully et Montluçon. Dans une logique d'économie circulaire, l'unité de méthanisation territoriale participe au verdissement du gaz transporté dans ces réseaux.

Les digestats sont valorisés en tant que fertilisants et amendements organiques sur les parcelles des exploitations agricoles partenaires, permettant ainsi de réduire l'usage d'engrais de synthèse.

La Centrale Biométhane du Val de Cher s'insère dans le tissu économique du territoire et participe à son dynamisme en créant 3 équivalents temps pleins ainsi que de multiples emplois indirects (construction, maintenance, transport, travaux agricoles, etc).

LES CHIFFRES CLES

Production de biométhane

20 GWh/an et l'équivalent de la consommation de gaz de 1800 foyers

Capacité

210 Nm³/ injectés en continu dans le réseau de gaz GRDF

Paramètres de digestion

Voie sèche (digesteur de 2400m³)

Alimentation en substrats

Jusqu'à 60 tonnes / jour de substrats organiques introduites dans le digesteur soit jusqu'à 21 800 tonnes/an

Type de substrats

70% d'origine agricole et agro- industrielle
25 % d'origine agro-alimentaire
5 % des collectivités locales

Valorisation agricole

21 exploitations agricoles partenaires (fourniture d'effluents et résidus de cultures et/ou épandage des digestats)
Plan d'épandage d'environ 4300 ha

Tonnes de CO₂ évitées

4100 de teqCO₂ par an